

19 septembre 2017

Français

Original: anglais\*

---

**Vingt-septième Réunion des chefs des services  
chargés au plan national de la lutte contre  
le trafic illicite des drogues, Afrique**  
Hurghada (Égypte), 18-22 septembre 2017

**Projet de rapport**

*Rapporteuse:* Wasilat Audu (Nigéria)

**Additif**

**Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la  
coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et  
équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue et à la  
session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème  
mondial de la drogue tenue en 2016**

1. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 18 septembre 2017, la Réunion a examiné le point 6 de l'ordre du jour, intitulé "Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016".
2. Pour l'examen de ce point, la Réunion était saisie de la résolution de l'Assemblée générale S-30/1, intitulée "Notre engagement commun à aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue", et de la Déclaration politique et Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue (E/2009/28, chap. I, sect. C).
3. La Secrétaire de la Commission des stupéfiants a fait une présentation audiovisuelle au titre de ce point de l'ordre du jour. Au cours des débats sur ce point, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants: Afrique du Sud, Angola, République-Unie de Tanzanie, Maroc, Zambie, Ghana, Côte d'Ivoire et Kenya.
4. Dans sa déclaration, la Secrétaire de la Commission des stupéfiants a noté que, dans sa résolution 69/200, l'Assemblée générale avait prié la Commission, en tant que principal organe des Nations Unies chargé des questions de contrôle des drogues, de mener les préparatifs (questions de fond et d'organisation) d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue en 2016. L'Assemblée générale a tenu cette session extraordinaire du 19 au 21 avril 2016 et, dans sa résolution S-30/1, a adopté un document final intitulé "Notre engagement commun à

---

\* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue”. La Secrétaire de la Commission a expliqué la structure et les axes prioritaires du document final et a mentionné les activités menées par la Commission comme suite à la session extraordinaire, notamment la tenue de débats thématiques, ses contributions au niveau régional, la création d’un site Web après la session et l’organisation d’ateliers de sensibilisation.

5. Plusieurs orateurs ont réaffirmé l’adhésion de leur pays à la Déclaration politique et Plan d’action, à la Déclaration ministérielle conjointe et au document final de la session extraordinaire. Il a été noté que les trois documents étaient complémentaires et se renforçaient mutuellement, et les préparatifs en vue de la soixante-deuxième session de la Commission en 2019 ont été appuyés. Il a également été fait mention des effets que ces trois documents avaient sur les efforts déployés par les États pour lutter contre le problème mondial de la drogue à tous les niveaux.

6. Un soutien a été exprimé en faveur du rôle que jouait la Commission en tant que principal organe directeur de l’ONU chargé des questions de contrôle des drogues et des travaux que menait l’ONUDC en sa qualité de principale entité du système des Nations Unies chargée d’examiner et de combattre le problème mondial de la drogue.

7. Il a été noté que les réunions des HONLEA, Afrique, offraient un cadre utile pour échanger des informations sur le trafic et l’abus de stupéfiants et de substances psychotropes.

8. On a salué les efforts déployés respectivement par l’Organe international de contrôle des stupéfiants et l’Organisation mondiale de la Santé pour aider les États à faire face aux menaces que représentent les précurseurs chimiques et les nouvelles substances psychoactives. Certains orateurs ont mentionné des activités communes menées dans le cadre du Plan de Colombo.

9. Plusieurs orateurs ont réaffirmé l’adhésion constante de leur pays aux buts et objectifs des trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues et souligné l’importance de veiller à la santé, à la protection sociale et au bien-être de l’humanité. Un certain nombre d’orateurs ont dit qu’il était nécessaire de promouvoir les efforts visant à instaurer une société sans toxicomanie.

10. Il a été noté que, malgré les progrès accomplis à ce jour, le trafic de drogues et les infractions connexes continuaient de faire peser une grave menace sur la sécurité, la santé et la situation socioéconomique dans de nombreux pays. L’importance de la lutte contre la culture, la production, la fabrication et le trafic de drogues a été notée et, à cet égard, le principe de la responsabilité commune et partagée dans la lutte contre les drogues a été souligné.

11. On s’est déclaré préoccupé par l’ampleur inquiétante du trafic de cocaïne en provenance d’Amérique latine qui traverse la région africaine ainsi que par la propagation de nouvelles substances psychoactives.

12. Plusieurs orateurs ont fourni des informations sur les mesures de réduction de l’offre prises au niveau national, y compris en ce qui concerne des cas particuliers et des saisies. On a souligné la nécessité de revoir et, si nécessaire, d’adapter la législation nationale aux problèmes actuels, ainsi que de renforcer les mesures de gestion des frontières. Plusieurs orateurs ont souligné l’importance de renforcer la coopération aux niveaux national, sous-régional, régional et international ainsi que la nécessité d’échanger en permanence des informations et des renseignements opérationnels et de prendre des initiatives de coopération concrètes en faveur de la région africaine.

13. Certains orateurs ont évoqué la participation de femmes à des infractions liées à la drogue, les facteurs sociaux en cause et la nécessité de faire face à ce phénomène.

14. Plusieurs orateurs ont souligné que la culture et le trafic du cannabis restaient une préoccupation majeure pour les pays de la région africaine et ont mentionné les mesures prises au niveau national pour réduire la culture du cannabis, en particulier dans les zones rurales. On a souligné la nécessité de privilégier les activités permettant aux

agriculteurs de dégager des revenus ainsi que le développement social intégré et le développement alternatif, y compris la préservation de la biodiversité.

15. Un certain nombre d'orateurs ont mentionné l'augmentation de l'abus de stupéfiants et de substances psychotropes chez les enfants et les jeunes et ont réaffirmé leur volonté de s'attaquer à ce problème.

16. Plusieurs orateurs ont signalé les mesures de réduction de la demande prises par leurs gouvernements, qui avaient consisté par exemple à mener des enquêtes sur les utilisateurs de drogues injectables, à organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation et à faire participer les jeunes à un large éventail d'activités de prévention. Il a également été dit qu'il était important d'offrir un large choix de services de traitement et de réadaptation aux toxicomanes, et il a été fait état des efforts nationaux déployés dans ce sens.

---